

# AVIS DE PUBLICITE ET DE MISE EN CONCURRENCE EN VUE DE L'ATTRIBUTION DES AUTORISATIONS D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC

#### 1 - PERSONNE PUBLIQUE

Commune de Saint-Paul

Direction de la Valorisation Economique et Touristique – Service Gestion du Domaine Public et Réglementation

Place du Général de Gaulle

CS 51015

97864 Saint-Paul Cedex

Les dossiers sont à retirer auprès de Madame Sabine ELISABETH/Monsieur Régis AURE- Tél : 0262 45 90 69.

Courriels: sabine.elisabeth@mairie-saintpaul.fr/regis.aure@mairie-saintpaul.fr

Toute question concernant la consultation est à adresser à ces coordonnées.

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le site internet de la Ville.

#### 2 - OBJET DE LA CONSULTATION

Appel à concurrence en vue de l'attribution d'une autorisation d'occupation du Domaine Public pour diverses activités économiques par Bassin de vie, conformément à l'ordonnance n°2017-562 du 19 avril 2017 relative à la Propriété des Personnes Publiques :

#### • BASSIN DE VIE N°2 (SAINT-GILLES LES BAINS)

5 autorisations d'occupation du domaine public pour les activités suivantes :

- Vente de poulets grillés, de poulets rôtis, de grillades et divers accompagnements: – 1 AOT
- Vente de produits artisanaux locaux : 1 AOT
- Vente de vêtements, de maillot de bains et d'accessoires de mode : 2 AOT
- Vente de fruits et légumes : 1 AOT

## 3 - PRISE D'EFFET ET DURÉE DE L'AOT

- Prise d'effet à compter de la date de signature de l'AOT pour se terminer le 30 juin 2026 (cf au document intitulé « descriptif des emplacements »).

### 4 - CRITÈRES DE JUGEMENT DES OFFRES

- 1. Valeur technique : (prestations et fonctionnement/adéquation entre le(s) produit(s) proposé(s) et l'activité/l'expérience ou la formation) 40 %
- 2. Qualité du projet : qualité esthétique et intégration dans le site, qualité du matériel 40%
- 3. Proposition financière du candidat (le seuil est fixé à l'annexe « Descriptif des emplacements ») 20%.

# 5 - DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES OFFRES

Le dossier **complet** devra être remis avant **le 6 août 2025 à 12h00.** 

Tout dossier déposé postérieurement à cette date ne sera pas accepté.